

DOSSIER DE PRESSE

Rentrée des collèges : quoi de neuf ?

Septembre 2025



L'heure de la rentrée a sonné ! 21 000 collégiens reprennent le chemin des classes dans les 46 établissements publics et privés savoyards. L'occasion de faire un point d'étape du programme de restructuration et de modernisation des collèges ainsi que des nouveautés qui marquent cet automne 2025. En charge de la restauration scolaire, de la rénovation des collèges mais aussi de l'entretien et de l'équipement, le Département travaille aux côtés des services de l'Éducation nationale pour offrir aux élèves un cadre d'enseignement optimal.

REPÈRES

- 38 collèges publics
- 8 collèges privés
- 21 000 collégiens
- 15 000 élèves
½ pensionnaires et internes
- Près de 2 millions de repas servis chaque année
- 235 M€ d'investissement mobilisés depuis 2018 et sur 10 ans pour la restructuration et la construction de collèges
- 3,4 M€ pour la construction de l'atelier culinaire départemental de Maurienne
- 8,1 M€ de travaux de maintenance en 2025
- 8,9 M€ votés en 2025 au titre des dotations et subventions de fonctionnement pour les collèges publics et privés
- 1 M€ votés pour améliorer la desserte cyclable des collèges dont 305 000 € en 2025 et 375 000 € pour les abris vélos dans le cadre du Plan vélo collège.

235 M€ pour le programme pluriannuel d'investissement des collèges
Depuis 2018 et jusqu'en 2028, le Département réalise un programme ambitieux de modernisation et de rénovation des collèges qui concerne 37 opérations et mobilise 235 M€ d'investissement.

Durant le premier trimestre 2025, les travaux de restructuration des collèges du Bonrieu à Bozel, De Maistre à Saint-Alban-Leyse, Garibaldi à Aix-les-Bains et Robert Badinter à Saint-Etienne-de-Cuines ont été finalisés et livrés.

Le chantier du moment : la restructuration complète du collège Joseph Fontanet à Frontenex.

Les travaux de désamiantage, de déconstruction partielle et de restructuration, entamés à l'été 2024, se poursuivent pour une livraison complète prévue en fin d'année 2026. Le Département a mis les bouchées doubles cet été pour permettre l'emménagement des élèves dans une partie de la nouvelle extension dans les tous prochains mois.



Montant prévisionnel : 16,5 M€.



À venir : la restructuration des collèges Louise de Savoie et de Bissy à Chambéry.

Le coup d'envoi de ces 2 chantiers est prévu début 2026. Ces deux établissements vont ainsi faire l'objet d'importantes restructurations visant :

- la mise à niveau fonctionnelle et pédagogique des locaux, notamment au niveau des salles de sciences et des demi-pensions ;
- la construction de salles polyvalentes ;
- l'amélioration globale des performances énergétiques et du confort thermique des bâtiments ;
- la rénovation intérieure des locaux ;
- la désimperméabilisation des cours.

Ces travaux seront réalisés en sites occupés, en phases successives, ce qui nécessite l'installation préalable de salles de classes et locaux administratifs modulaires/temporaires d'ici la fin d'année 2025.

Collège Louise de Savoie à Chambéry - Montant prévisionnel : 17 M€

Collège de Bissy à Chambéry - Montant prévisionnel : 13,5 M€.



Vue architecte du projet de réhabilitation du collège de Bissy ©Patey architectes

D'autres projets de restructuration et de reconstruction de collèges savoyards sont d'ores et déjà à l'étude :

- La reconstruction du **collège Edmond Rostand à la Ravoire**
Montant prévisionnel : 32 M€
- La restructuration du **collège de Boigne à la Motte-Servolex**
Montant prévisionnel : 28 M€
- La restructuration du **collège de l'Épine à Novalaise**
Montant prévisionnel : 17 M€
- La reconstruction du **collège de la Combe de Savoie à Albertville** avec création d'un atelier culinaire départemental
Montant prévisionnel : 40 M€
- La restructuration du **collège de la Vanoise à Modane**
Montant prévisionnel : 22 M€

Enfin, 8,1 M€ de travaux de maintenance sont programmés en 2025, dont 3,5 M€ pour les opérations dédiées au développement durable : performance énergétique, Plan vélo collèges, végétalisation des cours...

Quoi de neuf cette rentrée dans les assiettes des collégiens ?

L'Atelier culinaire départemental de Maurienne ouvre ses portes !

Vous connaissiez l'ACD de Chambéry, voici celui de Maurienne, tout beau, tout neuf !

Située avenue des Clapeys, cette cuisine grand format de 520 m² prépare 1 300 repas par jour et les livre aux 5 collèges du territoire à Val d'Arc, Modane, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel-de-Maurienne et Saint-Etienne-de-Cuines. 7 agents mettent les petits plats dans les grands pour régaler les élèves. Ils s'engagent à intégrer 50 % de produits durables et de qualité (sans additif, sans OGM et sans perturbateur endocrinien) dont au moins 20 % de produits bio.



Le Département a investi **3,4 M€** dans la réalisation de cette structure.

L'ACD de Chambéry, nouvelle version, entre dans sa deuxième année de production et dessert 3 collèges de plus.



Cette cuisine XXL de 1 700 m² avait intégré en septembre dernier des nouveaux locaux, rue Paul Girod à Chambéry. À la rentrée, elle desservira 14 collèges sur les bassins de Chambéry, Aix-les-Bains et dans l'Avant-pays savoyard contre 11 jusque-là. Les 3 établissements qui rejoignent le dispositif sont Joseph et Xavier de Maistre à Saint-Alban-Leyse, Jean Mermoz à Barby et Béatrice de Savoie aux Échelles.

L'équipe prend également de l'ampleur avec 3 agents qui intègrent les effectifs soit 20 personnes aux fourneaux pour préparer 4 700 repas par jour.

Le self collaboratif gagne du terrain !

Après une expérimentation d'un an à Grésy-sur-Aix avec une réduction de plus de 70 % du gaspillage alimentaire, le self du collège Henry Bordeaux à Cognin devient lui aussi collaboratif ! Il se présente sous forme de buffets proposés par îlots : entrées, plat principal, produits laitiers et desserts. Les élèves se servent de tout selon leur goût et leur appétit dans une seule et même assiette. En plus de réduire le gaspillage alimentaire, l'assiette unique limite l'usage de l'eau et de produits mais aussi les gestes répétitifs pour les agents polyvalents.



Des produits frais, de saison, locaux et bio, voilà la recette d'une alimentation de qualité !

À travers sa démarche « **Circuits courts et alimentation** » qui rassemble de nombreux acteurs et producteurs en Savoie et conformément à la **loi EGALIM**, le Département mitonne des repas sains, savoureux et à grande échelle tout en respectant l'environnement. L'Atelier culinaire départemental et ses restaurants scolaires satellites sont ainsi depuis 2020 labélisés Ecocert « En cuisine ».

Quelques chiffres clefs :

- **2 millions** de repas servis chaque année
- **31 %** de produits issus de l'agriculture locale et **55 %** de produits bio utilisés par l'atelier culinaire départemental chambérien pour préparer les repas (respectivement **19 %** et **16 %** pour les établissements équipés de leur propre cuisine).
- **70 %** de déchets alimentaires en moins au collège Le Revard de Grésy-sur-Aix avec la mise en place du self collaboratif.
- **3,20 €** c'est la participation demandée aux familles pour chaque repas sur un prix de revient d'un peu plus de 10 €.



Carte OKAY Savoie : le Département offre 100 € par an à chaque collégien



Depuis la rentrée scolaire 2023, le Département met à la disposition de l'ensemble des collégiens savoyards la carte OKAY Savoie. Valable de la 6^e à la 3^e, elle donne chaque année accès à un porte-monnaie numérique doté de 100 €. Ce crédit est utilisable auprès de plus de 670 partenaires en Savoie qui proposent des activités sportives, culturelles et de loisirs. 18 300 collégiens soit 88 % des effectifs se sont inscrits et profitent

pleinement de cette carte et de ses avantages. 14 collèges utilisent aussi l'outil pour accéder à la cantine scolaire.

Comment ça marche ?

Le jeune fait une demande de carte sur le site dédié okaysavoie.fr et la conservera durant toute sa scolarité au collège soit 400 € offerts par le Département de la 6^e à la 3^e. Chaque début d'année scolaire, la carte est créditée de 100 € par le Département ; le collégien et son représentant légal en sont informés depuis leur espace personnel sur l'ENT. Le crédit en cours est utilisable jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

Enfin, la carte est également accessible en version dématérialisée depuis l'application OKAY Savoie téléchargeable gratuitement sur Google Play et l'App Store. Les partenaires et leurs offres sont recensés sur cette application ainsi que sur okaysavoie.fr

Depuis la rentrée 2024, la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Savoie ajoute 30 € au porte-monnaie des collégiens qui font partie d'une famille de 3 enfants ou plus. Ce bonus est à demander sur okaysavoie.fr en se connectant à l'espace parent.

- Plus de 18 000 collégiens ont déjà fait leur demande de carte
- 670 partenaires dans l'aventure, à découvrir sur okaysavoie.fr

Suppléments sport et culture au programme des collégiens !

Le Département se mobilise en faveur de la pratique sportive et culturelle pour tous les collégiens :

5 plans sport pour faire le plein de sensations !



Le Département reconduit, du 4 au 30 septembre, le **Plan montagne** proposé aux élèves de 6^e. 31 collèges publics et privés, 129 classes soit près de 3 400 élèves, participeront à cette édition et profiteront d'une nuit dans l'un des 22 refuges partenaires en Savoie dont 1 nouveau situé à Peisey Nancroix.

Aviron, canoë-kayak et voile, le **Plan nautique** rassemble chaque année une douzaine de collèges et plus 1 600 élèves lors des sessions programmées au printemps et à l'automne. L'occasion de profiter d'une journée en pleine nature et, pour certains, de s'adonner pour la première fois à une activité nautique.

Les **Plans ski alpin et nordique** qui couvrent la saison hivernale sont également reconduits. Les inscriptions des collèges interviennent, comme chaque année, à partir du mois d'octobre.

Le Département propose, depuis septembre 2023, un **Plan course d'orientation**, en partenariat avec le Comité Départemental de Course d'Orientation de la Savoie. Ce dispositif qui vise à encourager et favoriser la pratique a été très bien accueilli au sein de la communauté éducative. Celle-ci bénéficie, en prime, d'un espace collaboratif en ligne dédié à cette activité.

EPS : 670 000 € en 2025 pour aller toujours plus loin !

Le Département participe activement à la bonne organisation des cours d'éducation physique et sportive en contribuant au financement des transports, de l'encadrement professionnel en complément des professeurs et du petit matériel. Il reste attentif aux besoins des établissements et des sportifs en herbe pour leur offrir les meilleures conditions de pratique !

190 000 € d'aides annuelles aux sections sportives en collège

Mises en place par l'Éducation nationale avec le soutien financier du Département, ces sections permettent de concilier sa scolarité et une pratique sportive intense grâce à un emploi du temps aménagé et des entraînements spécifiques. Athlétisme, aviron, canoë-kayak, escalade, football, gymnastique, handball, judo, rugby, ski, volleyball, hockey sur glace, tennis de table, voile, le Département accompagne 26 sections dans 20 collèges offrant, chaque année, la possibilité à 1 100 collégiens savoyards de s'épanouir grâce au sport. L'enveloppe dédiée a été revue à la hausse cette année, pour prendre en considération l'ouverture de 4 nouvelles sections. De quoi susciter des vocations et faire pousser des graines de champion !

Quand l'art s'invite au collège !

Le Département multiplie les actions culturelles dans les collèges. Sur l'année scolaire 2024-2025, près de **9 550 élèves** ont participé à un ou plusieurs dispositifs : collège au cinéma, dose le son, projets d'enseignement artistique, élèves au concert, classe à horaire aménagé musique, résidence d'artistes au collège, accueil au Centre artistique départemental de Montmélian.

Zoom sur 3 de ces dispositifs :

Collège au cinéma invite les salles de cinéma sur l'ensemble du département à ouvrir leurs portes aux collégiens. Plus de **3 500 jeunes** seront cette année de la partie.

Objectif : Ce dispositif national d'éducation à l'image entend développer la curiosité et former le regard des jeunes spectateurs et spectatrices par la découverte de films du monde entier en salle de cinéma.

Artistes au collège fait sa rentrée dans les **16 collèges** qui accueilleront cette nouvelle édition. **1 782 collégiens** bénéficieront de ce dispositif d'éducation artistique et culturelle, piloté et financé par le Département, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'Éducation nationale.

Objectif : lutter contre les inégalités sociales et territoriales et contribuer à l'épanouissement des élèves en les associant à une démarche de création en lien direct avec des artistes locaux. Chaque projet artistique mis en place est unique.

Des spectacles en fabrication au Centre artistique départemental à Montmélian.

Issu d'un partenariat entre le Département et la ville, cet équipement est un lieu de travail et d'échanges pour les artistes savoyards. Musiciens, comédiens, danseurs, cirassiens... Cette année, **14 compagnies artistiques** seront accueillies et **11 chantiers-spectacles** seront organisés, ouverts aux scolaires.

Objectif : sensibiliser les collégiens aux différentes pratiques artistiques et culturelles et découvrir la construction d'un spectacle en échangeant avec des équipes artistiques et techniques.

Le Conseil départemental des jeunes recrute !

Créé en 1989, le Conseil départemental des jeunes (CDJ) de la Savoie propose chaque année à des collégiens de 5^e de vivre une aventure humaine et citoyenne !

Tous les collégiens et collégiennes **en classe de 5^e** sont invité(e)s à tenter leur chance pour intégrer cette instance afin de représenter leur territoire, leur collège, leurs camarades et plus généralement la jeune génération.

Objectif : exprimer leurs idées et échanger avec les autres, développer son engagement et sa citoyenneté et impulser des projets sur leur territoire. Durant leur mandat qui s'étale sur une année scolaire, les conseillers jeunes sont notamment accompagnés par des élus départementaux et des animateurs pour construire leur parcours institutionnel. Ils se réunissent un mercredi par mois pour travailler sur une thématique définie en début d'année.

Le mandat 2024-2025 a porté sur le thème *Prendre soin de soi et des autres*. Le précédent, sur le thème de la citoyenneté, a permis la réalisation de 25 projets, financés par le Département, dans les collèges de Savoie et les structures jeunesse. **Les élections pour constituer la 33^e promotion du CDJ auront lieu dans les collèges d'ici aux vacances d'automne selon des modalités propres à chaque établissement.**



**La promotion
2024-2025**